

« L'AÉRONAUTIQUE ... Pourquoi Pas MOI ? »

Règlement de l'opération 2021

Vous avez entre 14 ans et 23 ans
Venez découvrir les métiers et les carrières de l'aéronautique et de l'espace
et ...

Gagnez un « vol de découverte »

L'Aéro Club du Bassin d'Arcachon, l'Aéro Club de Bordeaux, le Dassault Aéro Club Aquitaine, L'Aéro Club du Médoc et l'Aéro Club de Bergerac, le Rectorat de l'Académie de Bordeaux, le CIRFA de Bordeaux (Armée de l'Air et de l'Espace, Armée de Terre, Marine Nationale) et le Comité Départemental Aéronautique de la Gironde, en partenariat avec l'association "Aéronautique en Milieu Scolaire en Aquitaine" (AMSA), l'Association Française des Femmes Pilotes, l'Association Aéronautique et Astronautique de France (3AF - groupe régional Aquitaine -), Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial (BAAS), l'Association Aéronautique d'Aquitaine -Planeurs Bordeaux Montesquieu -, les écoles Aérocampus, Evering et ELISA, organisent avec le soutien du Conseil Départemental de Gironde quatre **journées de découverte des métiers, formations et activités de l'aéronautique** comportant un jeu-concours avec pour récompense des vols de découverte (« baptêmes de l'air ») offerts par l'Armée de l'Air et de l'Espace et par le Comité Départemental Aéronautique de la Gironde.

Article 1 : Dates et lieux de l'opération (horaire 8 h 45 -18 h)

Le samedi 16 octobre 2021 sur l'aérodrome de Léognan,
AERO CLUB DE BORDEAUX et DASSAULT AERO CLUB AQUITAINE
Aérodrome de Bordeaux-Léognan-Saucats
305, route de Mont de Marsan 33850 LEOGNAN



« L'AÉRONAUTIQUE ... Pourquoi Pas MOI ? »

Règlement de l'opération 2021

Le jeu-concours est ouvert à tous les jeunes des départements de Gironde et Dordogne, âgés au jour du jeu-concours d'au moins 14 ans et au plus de 23 ans.

Article 3 : Inscription des élèves

Dès que l'établissement a diffusé l'information sur l'opération, les élèves qui souhaitent y participer ont à accomplir deux opérations :

1 - Ils doivent s'inscrire auprès de leur établissement. Celui-ci choisit la date et l'aérodrome qui lui convient, et utilise le bulletin d'inscription joint (formulaire annexe 1). **Les listes d'inscrits totalement renseignées sont à envoyer directement par courrier électronique au format « Word » au plus tard le**

mercredi 13 octobre 2021

2 - Ils doivent demander, s'ils sont mineurs, **une autorisation parentale** avec droit à l'image, renseignée et signée par leurs parents selon le modèle joint (formulaire annexe 2). Cette autorisation est à **fournir obligatoirement** le jour de la manifestation par les élèves âgés de moins de 18 ans ou à joindre au bulletin d'inscription.

Important :

L'inscription à l'opération comporte un **engagement moral à être présent et à respecter l'horaire indiqué** (après-midi 13 h 45): les organisateurs se mobilisent fortement pour accueillir tous les inscrits, ils comptent sur le sens des responsabilités des participants prévus.

Article 4 : Déroulement des épreuves du concours

Les élèves inscrits doivent se présenter à **13 h 45 (l'après-midi)**. Ils doivent **personnellement rechercher**, sur les différents stands présents, **les réponses à un QCM** sur les formations professionnelles proposées par l'Education Nationale et les écoles aéronautiques, les métiers de l'industrie aéronautique (associations BAAS - Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial - et AAAF), les formations et les carrières proposées dans le domaine aéronautique par l'armée de l'Air, l'armée de Terre et la Marine Nationale, les aéro-clubs et les formations au pilotage qu'ils dispensent dans les différentes disciplines, le brevet d'initiation aéronautique (BIA).

Des groupes d'élèves sont pris en charge par les responsables des différents stands d'information qui mettent à leur disposition des documents et supports leur permettant de trouver *—sans aide extérieure* - les réponses aux Q.C.M. Ces élèves effectuent ainsi un parcours pédagogique d'une durée totale d'environ 40 minutes.

La réussite à ce Q.C.M., corrigé le jour même, permet aux élèves ayant obtenu les meilleurs résultats de réaliser un vol de découverte (dit "baptême de l'air ") d'une durée de 20 à 30 minutes lors de cette journée, sous réserve de conditions météorologiques satisfaisantes.



« L'ÂÉRONAUTIQUE ... Pourquoi Pas MOI ? »

Règlement de l'opération 2021

Les élèves se présentent aux stands suivants (certains stands ne sont pas présents à toutes les manifestations) :

Atelier	Animateur responsable	Thème
1	Aéro-Club	Découverte des formations au pilotage
2	Armée de l'Air et de l'Espace	Découverte des formations, les métiers et carrières aéronautiques des forces armées.
3	Armée de Terre	
4	Marine Nationale	
5	3AF groupe régional Bordeaux	Découverte de l'industrie aéronautique et spatiale en Aquitaine et de son patrimoine.
6	Rectorat de Bordeaux et AMSA	Découverte des formations initiales sous statut scolaire et du Brevet d'Initiation Aéronautique.
7	Aérocampus	Présentation des formations en maintenance aéronautique
8	ELISA	Formation d'ingénieur aéronautique
9	EVERING	Formations en maintenance aéronautique
10	Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial	Découverte des métiers de l'industrie aéronautique et spatiale.
11	Association Française des Femmes Pilotes	Promotion des femmes dans les activités aéronautiques
12	Association Aéronautique Aquitaine Planeur Bordeaux Montesquieu	Découverte du vol à voile. Opération « Vu du ciel »
13	Conservatoire de l'Air et de l'Espace d'Aquitaine	Mémoire de l'aéronautique Présentation d'avions anciens
14	Autre	
15	Autre	

Article 5 : Attribution des récompenses

Des vols de découverte - dits "baptêmes de l'air" - sont à gagner lors de ce jeu. Leur nombre est déterminé par les partenaires fournissant les bons de vol. Au cas où les vols ne pourraient être effectués le jour même, il appartient aux établissements scolaires concernés de se mettre en rapport avec l'aéro-club pour déterminer une autre date de réalisation.

NB : un seul vol par élève pour l'ensemble des opérations.

